

Objectif 6 Renforcer la gestion des ressources agropastorales et forestières

Objectif 6 Renforcer la gestion des ressources agropastorales et forestières

"Espace de transhumance principalement ovine, le cœur du parc national des Écrins doit se distinguer par le caractère exemplaire de ses gestions agropastorale, écologique et sanitaire. Ce qui, à moyen terme, ne peut qu'engendrer des effets positifs sur la notoriété, l'image de qualité et le statut sanitaire des cheptels accueillis" page 91

Mesure 6.1.c Généraliser les bonnes pratiques de gestion des alpages.

"La bonne gestion de ces alpages - gérés de manière exemplaire - pourrait donner lieu à la valorisation des produits qui en seront issus." page 93

Mesure 6.2.c. Maintenir des pratiques de fauche dans les prairies naturelles du cœur.

"La pérennisation de ces espaces remarquables est conditionnée à une meilleure valorisation des produits qui en sont issus, au maintien de leur qualité fourragère et au renforcement de l'aide contractuelle afférente (mesures agro-environnementales notamment)." page 94

Référence ID de l'article : #1114

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-07-12 16:30